

Factoflash

Transformez immédiatement vos factures clients
en trésorerie disponible !

UNE OFFRE D'AFFACTURAGE SIMPLE & SANS ENGAGEMENT : JUSQU'À 100% DE FINANCEMENT

Une enveloppe de financement de 150 000€ ou 300 000€

Dès l'émission de vos factures clients, vous nous les cédez et pouvez en obtenir le financement immédiatement¹.

En quelques clics sur votre espace sécurisé, vous vérifiez le montant de votre enveloppe disponible et vous nous transmettez vos documents de cession de factures.

Sous 24h, nous virons les fonds sur votre compte. Vous choisissez ensuite d'effectuer vos virements vers les comptes de votre choix.

Au fur et à mesure des règlements effectués par vos clients, votre enveloppe Factoflash se reconstitue automatiquement pour vous permettre de nouvelles utilisations.

- **Trésorerie renouvelable et sans impact sur votre endettement.**

Une solution 3 en 1

En complément du financement, Factoflash intègre une couverture contre les impayés clients ainsi que la gestion des relances et du recouvrement des factures.

Nous nous chargeons des encaissements et de l'imputation comptable des règlements.

En cas d'insolvabilité de votre client, **vos factures sont garanties² à 100%**.

- **Gain de temps et de sécurité pour développer votre activité.**

En option : jusqu'à 100% de financement !

Factoflash propose un financement optimisé permettant un fonctionnement sans fonds de garantie¹ et sans minimum de commission.

- **Financement optimisé et pas de frais de non utilisation.**

Contrats distribués sous la marque CIC Factoring Solutions, et souscrits auprès de Crédit Mutuel Factoring.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring, établissement de crédit spécialisé - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros dont le siège social est Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre

N° TVA intracommunautaire : FR06380307413

Un coût unique

Vous ne payez que les services et les financements que vous consommez au travers d'une **commission d'affacturage unique, à taux fixe¹, et tout inclus** selon le volume de chiffre d'affaires TTC cédé :

- **2,50%¹** si le chiffre d'affaires confié est inférieur à 1 million d'euros.
- **1,95%** si le chiffre d'affaires confié est supérieur à 1 million d'euros.

Pas de frais d'engagement et un nombre d'écritures comptables limité.

Et pour vous accompagner encore plus loin

Vous exportez en Union Européenne, DROM-COM, au Royaume-Uni ou en Suisse ?

Votre contrat Factoflash couvre vos créances export³ (pour un chiffre d'affaires export pouvant aller jusqu'à 100% du total des factures cédées) :

- ✓ **Assurance-crédit export,**
- ✓ **Gestion complète de vos créances, de la relance en langue étrangère jusqu'aux encaissements.**

e-services

Accédez à e-factor depuis votre espace client personnalisé



Nos échanges sont fluidifiés, vous suivez facilement la gestion de votre poste clients grâce aux états disponibles en ligne (positions des comptes, écritures, garanties, règlements reçus et imputations...).

Vous éditez un Relevé Mensuel de Gestion qui contient toutes les informations nécessaires au suivi rigoureux de vos comptes.

Bénéficiez de votre financement en toute liberté et en temps réel



Avec **e-mediat**, vous utilisez votre disponible en ligne, et affectez votre trésorerie comme vous le souhaitez.

1. Les conditions d'application de l'offre Factoflash sont soumises à l'étude de votre dossier et à l'accord du comité de crédit. Le taux unique s'applique tant que l'Euribor 3 Mois est inférieur à 5%.
2. Dans la limite des garanties accordées : jusqu'à 100% d'indemnisation sur les créances domestiques, et jusqu'à 95% sur les créances export.
3. Financement en Euros sur l'Union Européenne, Royaume-Uni, DROM COM, Suisse